

L'ASBL recherche un Chef de service (h/f)

Administration centrale

Isabelle BELLET
Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.70
isabelle.bellet@sonefa.be

Crèche « Bellevue »

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.60
bellevue@sonefa.be

Crèche « La Ribambelle »

Parc Astrid
5100 Jambes
081/30.05.95
ribambelle@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Pouyons »

Rue Julie Billiart 13
5000 Namur
081/22.91.38
pouyons.accueil@sonefa.be

Crèche « La Cajolière »

Rue Jean Chalon 10
5002 Saint-Servais
081/73.16.28
cajoliere@sonefa.be

Crèche « Les Bouts d'Choux »

Av Sergent Vriethoff 103-105
5000 Namur
081/73.36.22
boutsdchoux@sonefa.be

Crèche « Piconette »

Rue des Brasseurs 109
5000 Namur
081/22.84.89
piconette@sonefa.be

Crèche « Mi P'tit Colau »

Rue des Colonies 55
5002 Saint-Servais
081/72.80.86
mipiticolau@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Galopins »

av des Champs Elysées 33/35
5000 Namur
081/22.01.06
galopins@sonefa.be

Crèche « Mozaïk »

Rue de Dave 270
5100 Jambes
081/71.29.95
mozaik@sonefa.be

« Les Marmouzets »

Service d'accueillantes d'enfants

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.82
accueillantesnamur@sonefa.be



L'ASBL SONEFA, fondée en 1971 à l'initiative de la Ville de Namur, a pour mission de gérer les milieux d'accueil de Namur en offrant un accueil de qualité aux enfants de 0 à 3 ans.

Description du poste:

COMPETENCES:

Gérer, accompagner, soutenir et diriger des collaborateurs, recherche de la qualité, assertivité, aptitudes à communiquer, projet, résolution de problèmes, capacité d'adaptation, déléguer clairement certaines tâches, tout en en gardant la responsabilité

MISSIONS

- Participer à l'élaboration et la mise en application du projet d'accueil (projet);
- Gérer, accompagner, soutenir et diriger l'équipe de la/les structure(s);
- Assurer le respect des réglementations en vigueur.

TACHES

✓ Vis à vis des enfants

- Veiller à ce que les infrastructures et équipements assurent aux enfants sécurité, hygiène et espace pour favoriser leur bien-être et leur développement ;
- Veiller à une répartition correcte du personnel en fonction des enfants présents ;
- Gérer les situations de négligence et de maltraitance de l'enfant, en collaboration avec le TMS et le personnel de puériculture ;
- Organiser la surveillance de santé préventive pour la crèche.

✓ Vis à vis des parents

- Expliquer et faire respecter le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur ;
- Assurer le contact avec les familles ;
- Favoriser et ajuster les moyens de communication dans le respect des règles de déontologie ;
- Organiser une réunion avec les parents le cas échéant ;
- Gérer les plaintes des parents en collaboration avec les TMS et le personnel de puériculture ;
- Communiquer et échanger des informations sur les enfants

Administration centrale

Isabelle BELLET
Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.70
isabelle.bellet@sonefa.be

Crèche « Bellevue »

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.60
bellevue@sonefa.be

Crèche « La Ribambelle »

Parc Astrid
5100 Jambes
081/30.05.95
ribambelle@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Pouyons »

Rue Julie Billiard 13
5000 Namur
081/22.91.38
pouyons.accueil@sonefa.be

Crèche « La Cajolière »

Rue Jean Chalon 10
5002 Saint-Servais
081/73.16.28
cajoliere@sonefa.be

Crèche « Les Bouts d'Choux »

Av Sergent Vriethoff 103-105
5000 Namur
081/73.36.22
boutsdchoux@sonefa.be

Crèche « Piconette »

Rue des Brasseurs 109
5000 Namur
081/22.84.89
piconette@sonefa.be

Crèche « Mi P'tit Colau »

Rue des Colonies 55
5002 Saint-Servais
081/72.80.86
mipitcolau@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Galopins »

av des Champs Elysées 33/35
5000 Namur
081/22.01.06
galopins@sonefa.be

Crèche « Mozaïk »

Rue de Dave 270
5100 Jambes
081/71.29.95
mozaik@sonefa.be

« Les Marmouzets »

Service d'accueillantes d'enfants

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.82
accueillantesnamur@sonefa.be



NAMUR
CAPITALE

✓ **Tâches administratives**

- Assurer un inventaire constant du matériel et des produits ;
- Veiller au bon encodage des présences pour la facturation et faire le suivi des factures (retards) en collaboration avec le service financier de l'ASBL et le TMS ;
- Organiser avec le TMS la présence des enfants ;
- Réaliser le suivi des taux d'occupation ;
- Apporter des pistes afin d'optimiser les taux d'occupation ;
- Gérer en collaboration avec le TMS les inscriptions dans le registre.

✓ **Vis à vis des stagiaires**

- Développer, entretenir des partenariats avec les écoles, d'autres institutions, des structures de prestations de service
- Gérer les situations particulières impliquant les stagiaires
- Encadrer et accompagner les personnes qui sont confiées par synergie emploi (ART 60)

✓ **Vis à vis du personnel**

- Participer au recrutement du personnel ;
- Encadrer les nouveaux membres de l'équipe du personnel de puériculture en gardant l'enfant au centre des préoccupations ;
- Expliquer et faire respecter le rôle des différents intervenants au sein de la structure en lien avec les descriptions de fonction ;
- Informer le personnel des décisions prises et les faire appliquer ;
- Répartir les prestations et organiser les horaires en veillant à la continuité de l'accueil des enfants dans le respect des lois, normes, règlements, et procédures en vigueur ;
- Valider les prestations de travail en vue du paiement des rémunérations ;
- Réaliser les évaluations périodiques du personnel et assurer le suivi des objectifs formulés en vue de développer les connaissances et compétences de chacun en fonction de l'évolution de la profession ;
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ASBL, à son évolution et à son évaluation ;
- Organiser idéalement 1x/mois une rencontre d'échange avec les TMS ;
- Accompagner les TMS dans la préparation des réunions qu'ils mènent avec le personnel de puériculture ;
- Jouer un rôle de médiateur entre les membres du personnel et entre les membres du personnel et les parents ;
- Communiquer à ses collègues toutes les informations nécessaires à la continuité du travail dans le respect du secret professionnel partagé ;
- Contribuer au bon développement de l'esprit d'équipe ;

✓ **Vis à vis de la direction**

Administration centrale

Isabelle BELLET
Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.70
isabelle.bellet@sonefa.be

Crèche « Bellevue »

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.60
bellevue@sonefa.be

Crèche « La Ribambelle »

Parc Astrid
5100 Jambes
081/30.05.95
ribambelle@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Pouyons »

Rue Julie Billiart 13
5000 Namur
081/22.91.38
pouyons.accueil@sonefa.be

Crèche « La Cajolière »

Rue Jean Chalon 10
5002 Saint-Servais
081/73.16.28
cajoliere@sonefa.be

Crèche « Les Bouts d'Choux »

Av Sergent Vriethoff 103-105
5000 Namur
081/73.36.22
boutsdchoux@sonefa.be

Crèche « Piconette »

Rue des Brasseurs 109
5000 Namur
081/22.84.89
piconette@sonefa.be

Crèche « Mi P'tit Colau »

Rue des Colonies 55
5002 Saint-Servais
081/72.80.86
mipiticolau@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Galopins »

av des Champs Elysées 33/35
5000 Namur
081/22.01.06
galopins@sonefa.be

Crèche « Mozaïk »

Rue de Dave 270
5100 Jambes
081/71.29.95
mozaik@sonefa.be

« Les Marmouzets »

Service d'accueillantes d'enfants

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.82
accueillantesnamur@sonefa.be



- Informer de manière objective la direction (CG) de tout événement pouvant compromettre le bon fonctionnement, la qualité de travail de sa structure ;
- Participe aux réunions de chefs de service organisées par la Directrice Gérante (personnel, projets, informations, ...) ;
- Argumenter le besoin auprès de la direction pour les demandes d'achats et de dépenses ;
- Soumettre des rapports écrits concernant des faits litigieux de membres du personnel ;
- Donner son avis lors d'interpellation sur le fonctionnement général de l'institution ;
- Il est tenu par le secret de différentes décisions prises par le CG.

✓ **Vis à vis de lui-même**

- Développer sa formation et son expérience professionnelle de manière générale et plus particulièrement par rapport à sa fonction et ce, en conformité avec les dispositions légales en regard de la formation continue ;
- S'enquérir de l'évolution de la profession.

✓ **Vis-à-vis de l'asbl**

- Respecter le secret professionnel ;
- Adhérer et respecter les objectifs déterminés dans le projet pédagogique de l'ASBL ;
- Connaître et appliquer les techniques, procédures et politiques en vigueur dans l'ASBL ;
- Connaître et appliquer les techniques, procédures et politiques dictées par les instances externes compétentes en la matière (SPF, RW, ONE,...) en lien avec sa fonction
- A la demande, participer aux réunions externes et relayer toutes informations pertinentes
- Connaître et maîtriser les canaux de communication propres à l'ASBL ;
- Prendre connaissance et respecter le règlement du travail ;
- Utiliser le matériel mis à disposition à bon escient et adéquatement en respectant le mode d'emploi ;
- Accomplir toute mission en relation avec sa fonction à la demande de la direction ;
- Présenter une image positive de l'entreprise.

La description de fonction est susceptible d'être adaptée en fonction de l'évolution de la fonction.

PROFIL

Formation de niveau supérieur (type court ou long) à orientation psychopédagogique, de santé ou sociale :

- Graduat/baccalauréat en assistant social
- Graduat/baccalauréat en infirmier en santé communautaire/infirmier social

Administration centrale

Isabelle BELLET
Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.70
isabelle.bellet@sonefa.be

Crèche « Bellevue »

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.60
bellevue@sonefa.be

Crèche « La Ribambelle »

Parc Astrid
5100 Jambes
081/30.05.95
ribambelle@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Pouyons »

Rue Julie Billiart 13
5000 Namur
081/22.91.38
pouyons.accueil@sonefa.be

Crèche « La Cajolière »

Rue Jean Chalon 10
5002 Saint-Servais
081/73.16.28
cajoliere@sonefa.be

Crèche « Les Bouts d'Choux »

Av Sergent Vriethoff 103-105
5000 Namur
081/73.36.22
boutsdchoux@sonefa.be

Crèche « Piconette »

Rue des Brasseurs 109
5000 Namur
081/22.84.89
piconette@sonefa.be

Crèche « Mi P'tit Colau »

Rue des Colonies 55
5002 Saint-Servais
081/72.80.86
mipiticolau@sonefa.be

Crèche « Les P'tits Galopins »

av des Champs Elysées 33/35
5000 Namur
081/22.01.06
galopins@sonefa.be

Crèche « Mozaïk »

Rue de Dave 270
5100 Jambes
081/71.29.95
mozaik@sonefa.be

« Les Marmouzets »

Service d'accueillantes d'enfants

Rue de la Luzerne 22
5100 Jambes
081/32.83.82
accueillantesnamur@sonefa.be

- Graduat/baccalauréat en soins infirmiers/IRSG
- Baccalauréat en psychomotricité
- Baccalauréat en psychologie
- Baccalauréat en éducateur spécialisé
- Baccalauréat en instituteur préscolaire
- Baccalauréat sage-femme
- Docteur en médecine
- Master en psycho-pédagogie.

Toute expérience dans une fonction similaire constitue un atout.

OFFRE

- un contrat à durée indéterminée à temps plein pour une entrée immédiate,
- une rémunération selon les barèmes en vigueur dans la CP 332,
- plusieurs jours de congés extra-légaux,
- un emploi stimulant, riche en défis,
- un cadre de travail agréable,
- etc...

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Madame Isabelle BELLET, Directrice générale au 081 32 83 60.

Pour toute candidature, nous vous invitons à envoyer votre CV, votre lettre de motivation et la copie du diplôme requis sur l'adresse recrutement@sonefa.be pour le **20 août 2021 au plus tard**.



NAMUR
CAPITALE